

COMMUNE  
DE  
**CENAC-ET-SAINT-JULIEN**  
DORDOGNE  
24250

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/07/2022  
Reçu en préfecture le 12/07/2022  
Affiché le  
ID : 024-212400915-20220711-2022\_12-DE

Téléphone 05 53 31 41 31  
Télécopie 05 53 31 41 32  
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 12/2022

Nombre de conseillers

En exercice : 14 L'an deux mille vingt deux  
Présents : 14 Le 11 juillet à 18 H 30  
Votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire  
Date de la convocation du conseil : 6 juillet 2022.

Secrétaire de séance : Frédéric VARGUES

**PRESENTS:** M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

OBJET:

TARIFS CANTINE  
GARDERIE RENTREE 2022

Madame La Maire indique au conseil Municipal que les tarifs cantine et garderie n'ont pas été augmentés depuis le 01 septembre 2017 et qu'il conviendrait de les modifier pour la prochaine rentrée.

Le Conseil Municipal, après en avoir Délibéré (13 voix, 1 abstention) :

- Fixe les tarifs suivants à compter du 01.09.2022 :
  - \*Cantine scolaire : 2,25 € pour les enfants  
4,90 € pour les enseignants.
  - \*Garderie municipale :
    - 30 € pour le forfait mois.
    - 2,40 € pour le forfait jour.
    - 1,20 € pour le forfait matin ou soir

Tout dépassement au-delà de la fermeture du service sera facturé 5 € par quart d'heure.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN Le 12 juillet 2022

Reçu en Sous-Préfecture le 12.07.22  
Publié ou notifié le 13.07.22

Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire

